

PAPI : Programme d'actions de prévention des inondations

PAPI : Programme d'actions de prévention des inondations

Soucieux de renforcer la concertation sur le projet de PAPI d'intention en concertation avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, **la Conférence Territoriale du PAPI, du 10 décembre 2019** à Montargis, a permis de **lancer la période de consultation du public, durant un mois, du lundi 16 décembre 2019 et le mercredi 15 janvier 2020 inclus.**



Consultation sur le projet de Programme d'Actions de Prévention des inondations (PAPI) au stade d'intention du bassin du Loing Du lundi 16 décembre 2019 au mercredi 15 janvier inclus

A la suite de la crue majeure et exceptionnelle du Loing et de ses affluents de mai – juin 2016, **Préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, Michel CADOT, a désigné, le 16 novembre 2016, un Préfet délégué, Jean-Luc COMBE,** pour accompagner les parties prenantes du bassin du Loing dans la constitution d'un futur Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) et la mise en œuvre de mesures opérationnelles, via un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Ainsi, depuis mi-2018, l'EPTB Seine Grands Lacs porte, à la demande des acteurs locaux, l'élaboration du PAPI d'intention du Bassin du Loing en conformité avec le cahier des charges des PAPI.